



# Circulaire de rentrée 2009

## > MISSION IMPOSSIBLE constituerait un bon résumé de l'ensemble !

La circulaire de préparation de la rentrée 2009 est parue au BO n° 21 du 21 mai 2009.

Comme la circulaire 2008, la circulaire 2009 se présente sous la forme d'un catalogue reprenant toutes les réformes et les dispositifs annoncés à grands renforts médiatiques ou en cours de mise en œuvre.

On n'y apprend rien de nouveau, mais sa lecture permet de se remémorer l'ensemble des mesures qui s'appliqueront à la rentrée. A ce titre, le tableau récapitulatif en fin de circulaire renvoyant aux textes officiels peut se révéler utile.

La DGESCO tente de donner une cohérence à l'ensemble en classant les mesures sous 3 grands chapitres regroupant 15 priorités :

### Répondre aux enjeux de la société :

- Rendre ses lettres de noblesse à la voie professionnelle ;
- Améliorer la pratique des langues vivantes ;
- Poursuivre la généralisation de l'éducation au développement durable ;
- Développer l'accès aux technologies numériques éducatives et favoriser leur usage ;
- Lutter contre la violence et les discriminations ;
- Aider les élèves à prendre en charge leur santé.

### Développer le service public d'éducation :

- Permettre aux élèves de mieux choisir leur orientation ;
- Apprécier l'acquisition des connaissances et des compétences ;
- Offrir aux élèves et à leurs parents de nouveaux services éducatifs ;

- Donner toute sa place à l'éducation artistique et culturelle.



### Donner une chance de réussite à tous les élèves :

- Améliorer la scolarisation des élèves handicapés ;
- Améliorer l'accès à une formation diplômante pour les élèves en grande difficulté ;
- Assurer la réussite scolaire des élèves socialement défavorisés ;
- Prévenir l'absentéisme et le décrochage scolaire ;
- Associer les parents d'élèves à la réussite de leurs enfants.

Priorité donnée à la rénovation de la voie professionnelle, présentation des évaluations CE1 et CM2 comme des outils au service des maîtres pour faire la classe, mise en place du nouveau livret scolaire national ainsi que l'évaluation du socle commun au brevet 2010, (ce qui signifie que le livret de compétences devrait être mis en œuvre au collège à cette rentrée).

La confirmation de quelques pré-supposés idéologiques bien connus maintenant : la promotion des meilleurs tient très largement lieu de politique d'équité éducative. On ne sort pas de l'élitisme républicain et de l'« égalité des chances » comme alibis à toutes les inégalités générées par l'organisation et le fonctionnement du système scolaire.

Nous savons que la circulaire de rentrée contient rituellement une série de vœux pieux. Celle-ci ne déroge pas à la règle : développement de l'éducation artistique et culturelle, de l'éducation au développement durable par exemple. Toutefois quelques dispositifs concrets méritent une information auprès des collègues.

En conclusion, nous ne pouvons que nous interroger sur **les moyens** dont disposent effectivement les recteurs pour mettre en œuvre cette circulaire. Cette question est bien sûr toute rhétorique. Nous en connaissons tous la réponse.



## Voie professionnelle

Le ministère improvise, les lycéens et les enseignants trinquent !

Le SE-UNSA dénonce sans relâche l'improvisation qui caractérise la préparation de la rentrée 2009 et la mise en œuvre de la première année de la réforme de la voie professionnelle :

- DHG au rabais ;
- Impossibilité de mettre en œuvre dans des conditions positives l'accompagnement individualisé ;
- Collègues sacrifiés sur l'autel de la rationalisation des moyens ;
- Regroupements anti-pédagogiques d'élèves de sections différentes dans certains enseignements...

La liste est longue des procédés inadmissibles du ministère et des recteurs. On fait des économies sur le dos de ceux dont les parents ne bénéficient pas de puissants relais médiatiques et politiques !

Cerise sur le gâteau, l'institution de l'oral de contrôle à la session 2009 du baccalauréat professionnel : ce n'est pas le principe que les collègues rejettent mais bien les bricolages de dernière minute imposés par un ministre qui n'a rien compris à l'évaluation dans la voie professionnelle !